

Coups tordus

Yan Legoff

Jusqu'ou ira la décomposition de la V^e République ? L'élection présidentielle, censée désigner une sorte de sauveur suprême au-dessus des intérêts de classes, a toujours suscité les coups les plus tordus.

Les plans de rigueur, et la hantise des réactions qu'ils peuvent provoquer dans toutes les couches de la population, achèvent de décomposer le paysage politique officiel et de libérer toutes les forces centrifuges.

Chacun essaye de sauver son petit pré carré, et, tout en partageant la même soumission à l'Union européenne, de se démarquer du voisin. Au milieu de considérations sur le sauvetage de l'euro lors de l'examen du collectif budgétaire, un ancien Premier ministre UMP bataille contre son propre camp pour sauver un parc à thèmes de sa circonscription, menacé par une augmentation de taxe. Tel autre défend ses hôtels quatre étoiles sur la Côte d'Azur. Comme le dit un haut fonctionnaire du ministère du Budget cité par l'AFP (9 septembre) : « Faire des économies, c'est difficile. C'est toujours plus facile d'en parler que d'en faire. »

Et il ne s'agissait que de dégager un milliard de coupes budgétaires ! Il faudra en trouver dix, vingt fois plus lors de la discussion du projet de budget qui démarre fin septembre. Le président de la commission des finances du Sénat, le centriste Jean Arthuis, déclare avec crainte : « On a eu droit à un galop d'essai avant l'exercice crucial auquel on va devoir se livrer. »

C'est dans ce contexte déjà bien chargé qu'éclate l'affaire Robert Bourgi, ancien émissaire officieux du gouvernement français en Afrique, qui, dans une longue interview au *Journal du dimanche*, accuse Jacques Chirac d'avoir bénéficié des largesses financières des gouvernements de la « Françafrique » pour financer sa campagne électorale. Lequel Chirac est en procès pour des emplois fictifs lorsqu'il était maire de Paris. Bourgi assure, le lendemain, qu'« aujourd'hui, le président Sarkozy (veut) des régimes sains acceptés par le peuple ».

Comme on dit familièrement, c'est signé Furax.

Le même Bourgi affirme ensuite que Jean-Marie Le Pen aurait aussi été le destinataire de valises pleines de billets. La palme de la semaine revient, peut-être, à Ségolène Royal. Après avoir grossièrement traité d'incapables ses camarades du PS, candidats comme elle à la primaire, elle a promis de faire cesser ces pratiques nauséabondes : « Il y aura du ménage à faire. Ce n'est pas plus mal que ce soit une femme qui soit élue pour faire le ménage. » Les femmes apprécieront...

Le président (PS) de la Cour des comptes veut diminuer le budget de la Sécurité sociale

Le 8 septembre, la Cour des comptes, présidée par Didier Migaud (PS), a rendu un rapport acerbe sur la Sécurité sociale, dénonçant « le déficit sans précédent de l'assurance maladie ». Nous reviendrons avec plus de détails sur ce rapport dans notre prochain numéro. Mais soulignons déjà qu'il s'insurge contre la consommation, selon lui bien trop élevée, de médicaments par les Français. Il appelle donc à « une refonte d'ensemble de la politique suivie depuis vingt ans, avec pour objectif non seulement l'infléchissement du rythme de croissance de la dépense de médicaments, mais sa baisse ».

Oui, vous avez bien lu : pour ce monsieur, les dépenses de santé (de médicaments en tout cas) doivent absolument baisser !

Il faut, martèle Migaud, « revenir à l'équilibre, selon un calendrier rapproché » et « faire en sorte que des mesures de désintoxication puissent être prises le plus rapidement possible ». « Désintoxiquer » la Sécu ! C'est de la plus grande conquête sociale dont parle ainsi ce monsieur. On s'en doute, le gouvernement et le patronat ont saisi avec empressement cette perche obligeamment



Le président de la Cour des comptes, Didier Migaud (PS) et Martine Aubry.

tendue par le « socialiste » Migaud. « La Sécu "droguée" par la dette, s'alarme Migaud », titre *Le Figaro* (9 septembre). « La persévérance de la Cour des comptes force l'admiration », se félicite l'éditorialiste du journal patronal *Les Echos*. Le député UMP Yves Bur, rapporteur du projet de loi de financement

de la Sécurité sociale, s'engouffre dans la voie ouverte, voulant carrément « dérembourser » les médicaments dont le taux a déjà été ramené cette année de 35 % à 15 %. Avec comme argument : « Les Français consomment beaucoup de médicaments... Je dis maintenant : "Passons aux actes". »

A l'Assemblée nationale

Les députés PS appellent à ne pas "s'exonérer des efforts nécessaires"

A l'Assemblée nationale, le PS a voté contre le collectif budgétaire présenté par le gouvernement (un milliard de coupes et d'impôts pour 2011), le 8 septembre. Il a réaffirmé qu'il ne voterait pas la « règle d'or » budgétaire faisant de la rigueur une obligation constitutionnelle, en expliquant qu'il ferait mieux s'il arrive au pouvoir.



● Jérôme Cahuzac (PS) : « Ce n'est donc pas une règle d'or, mais simplement une réforme intéressante, quoique mineure, de la procédure parlementaire. Y voir la panacée en

matière d'assainissement des finances publiques, c'est s'exonérer des efforts nécessaires. »



● François Hollande (PS) : « J'ai entendu l'un d'entre vous nous faire la leçon et nous dire que nous aurions pu, lorsque nous étions aux responsabilités, baisser la dépense publique. Mais vous, que faites-vous sur ce plan ? Onze milliards : dix milliards d'augmentation de taxes, un milliard seulement de baisse de la dépense. Est-ce cela votre exemple ? (...). Je peux affirmer que

nous prenons l'engagement, nous, de revenir à un déficit de 3 % du PIB avant la fin de 2013. »



● Elizabeth Guigou (PS) : « La situation appelle des actes et non des rideaux de fumée. La règle d'or existe déjà, et depuis vingt ans, dans le traité de l'Union européenne que la France a signé, que notre Parlement a ratifié, et qui a une valeur juridique supérieure à la Constitution. Point n'est besoin de la réécrire dans la Constitution ; il suffit de l'appliquer. »

Revue de presse

La crise politique fait rage dans l'Union européenne

Pour *Le Parisien* (13 septembre), « le tabou est tombé. La faillite de l'Etat grec fait désormais partie des scénarios envisagés par plusieurs dirigeants européens. »

L'éditorialiste de *Libération* (13 septembre) ajoute : « Il est bientôt minuit en Europe (...). A Berlin, à Francfort, à Paris, à Amsterdam, des responsables politiques de premier plan se déchirent publiquement sur les mesures à prendre pour sauver l'euro. » Dans le journal allemand *Die Welt*, le ministre (libéral) allemand de l'Economie indique : « Pour stabiliser l'euro, il ne doit plus y avoir à court terme d'interdiction de penser à certaines options. Parmi elles, il y a, en cas d'urgence, l'insolvabilité ordonnée de la Grèce. »

Que faire ? « Si l'euro survit, nos usines mourront », déclarent dans le même journal un banquier d'affaires. « Sortir de l'euro, un suicide », lui répond un économiste. C'est dire toute l'impasse dans laquelle sont les gouvernements.

« Crise ouverte au sein de la Banque centrale européenne », titre *Le Figaro* (10-11 septembre), après la démission de l'économiste en chef de la Banque centrale européenne (BCE), l'Allemand Jürgen Stark, le 9 septembre. C'est le deuxième haut responsable allemand à démissionner de la BCE en six mois, en désaccord avec la politique de rachat par la BCE des titres de dettes grecs, espagnols ou italiens.

Son successeur a été désigné : ce sera Jörg Asmussen, secrétaire d'Etat au Budget de la chancellerie allemande. Sa particularité : c'est un social-démocrate, le seul dans le gouvernement de la coalition chrétiens-démocrates/libéraux, au pouvoir en Allemagne. « Asmussen est jugé plus flexible », assurent *Les Echos* (12 septembre).

Cette démission a plongé les Bourses dans une nouvelle spirale de baisse. « Si même au sein de la BCE, ils ne peuvent pas se mettre d'accord... », se lamente une économiste d'une banque espagnole, citée par l'AFP. *La Tribune* (13 septembre) s'alarme

de la crise politique aiguë qui risque de désintégrer la coalition gouvernementale de la chancellerie allemande, Angela Merkel. Ce journal rappelle que le chef de la CSU (le parti chrétien-démocrate bavarois, membre de la coalition gouvernementale), « réclame l'exclusion de la zone euro des pays qui ne respectent pas les critères de Maastricht ». Or le prétendu « plan de sauvetage » de la Grèce doit être discuté au Parlement allemand à partir du 29 septembre. « Un désaveu de la majorité parlementaire n'est pas à exclure », commente le journal qui prédit qu'alors, la chancellerie allemande pourrait s'appuyer sur les sociaux-démocrates et sur les Verts, théoriquement dans l'opposition. Conclusion de *La Tribune* : « La crise grecque pourrait donc se changer outre-Rhin en crise politique. »

Dans *Les Echos*, l'assureur Denis Kessler, ancien numéro 2 du Medef, évoque, à propos de la Grèce, « la sortie définitive ou temporaire de la zone euro de certains pays ». Une zone euro qui, selon lui, pourrait

Dans quel camp se range Mélenchon ?

Jean-Luc Mélenchon, député européen, candidat du Parti de gauche à l'élection présidentielle, écrit sur son blog (19 août) : « En taxant les revenus de capital comme ceux du travail, selon l'évaluation d'Artus de Natixis,



c'est 100 milliards de plus dans les caisses de l'Etat.

Cela représente deux fois le montant actuel de la traite annuelle à payer pour le service de la dette dans le budget de l'Etat ! La dette est donc soutenable ! Notre thèse est que c'est la purge qui se prépare qui n'est pas soutenable ! Pour s'affranchir de cette dette, il existe des solutions simples et efficaces. Je les ai déjà exposées sur ce blog. Je veux les récapituler. On doit revenir sur l'appauvrissement de l'Etat. Remplir les caisses à proportion des dépenses. Notamment en taxant les banques et les riches à qui on rembourse la dette. »

La position de Jean-Luc Mélenchon est donc la suivante : il faut rembourser la dette aux banquiers, aux spéculateurs, aux capitalistes ; il faut chaque année leur payer 50 milliards d'euros d'intérêts ; ce qui représente, selon lui, « quasiment l'équivalent du budget annuel de l'enseignement scolaire ».

Jean-Luc Mélenchon se déclare « affligé par le consensus qui s'installe entre le PS et l'UMP » ; l'un et l'autre « sont désormais d'accord sur l'objectif fixé par Nicolas Sarkozy de revenir à 3 % de déficit dès 2013 ». Il a raison. Mais dans quel camp se range-t-il lorsqu'il nous invite à payer la dette ?

Gilbert SACCANI ■

Chronique

INTERNATIONALE

Menaces contre l'Algérie

Lucien Gauthier

Le FMI vient de reconnaître le Conseil national de transition (CNT) comme gouvernement de la Libye. C'est là, à n'en pas douter, une preuve supplémentaire que la démocratie s'est installée en Libye ! Peu importe que le CNT soit présidé par l'ancien ministre de la Justice de Kadhafi et composé d'anciens dignitaires du régime et de militants islamistes issus d'al-Qaida. Pour les grandes puissances qui ont bombardé la Libye, il s'agit d'un gouvernement « démocratique », parce qu'il va leur permettre d'exploiter directement le pétrole libyen. Mais pas seulement. S'installe donc au nord de l'Afrique une base militaire pour les grandes puissances. Depuis des années, les Etats-Unis ont promu la mise en place d'AfriCom, un dispositif militaire intégrant les armées africaines, sous l'égide des Etats-Unis, pour contrôler le continent. En France, de droite à « gauche » et même à « l'extrême gauche », on se félicite de cette situation. Juppé et Sarkozy ont ainsi menacé l'Algérie qui n'a pas reconnu le CNT et qui a annoncé attendre une stabilisation de la situation en Libye pour établir de nouvelles relations avec ce pays. Les dirigeants français, relayant les déclarations américaines, ont appelé pour 2012 à une « révolution » en Algérie. Aussitôt, sur Facebook, circulent des appels anonymes à manifester dans toutes les villes algériennes, le 17 septembre. Des affrontements quotidiens ont lieu entre l'armée algérienne et des groupes armés venus de Libye, à la longue frontière entre ces deux pays. Un attentat à Cherchell, qui a fait plusieurs morts, a été revendiqué dans un communiqué d'al-Qaida Maghreb pour « punir l'Algérie de son attitude sur la Libye ».

Une formidable campagne se développe contre l'Algérie, au moment même où les travailleurs algériens, par leur mobilisation avec leur organisation syndicale, remportent des succès revendicatifs. Le secrétaire général de l'UGTA, Sidi Saïd, ne s'y est pas trompé quand il déclare : « Les multiples agressions verbales en provenance de l'étranger à l'égard de l'Algérie sont loin d'être innocentes ou fortuites. Elles collent à l'actualité qui prévaut, notamment en Libye, pour tenter de déstabiliser notre pays. » Le Parti des travailleurs, qui avait organisé, avec l'Entente internationale des travailleurs et des peuples, la conférence contre la guerre et l'exploitation, en novembre 2010, à Alger, développe actuellement une campagne contre les menaces impérialistes, et pour la défense de la souveraineté nationale et populaire de l'Algérie.

L'événement



Manifestation à Regueb dans la région de Sidi Bouzid, le 27 janvier 2011 pour la dissolution du RCD.

Manifestation à Tunis le 9 mars 2011, pour célébrer la suspension du RCD de Ben Ali par la Cour de justice.

Photo AFP

Tunisie

“ Le projet de référendum mettra-t-il la Constituante sous tutelle ? ”

Correspondant

Le débat faire rage. En peu de temps, le projet de référendum s'est mis à dominer la scène politique tunisienne. Contrairement à l'Assemblée constituante, le projet de référendum n'était pas une revendication populaire. Des médias privés, mais pas très indépendants, sont passés à la vitesse supérieure dans l'orchestration de cette « revendication ».

Le 11 septembre, au Palais des sports d'el-Menzah, à Tunis, un meeting a rassemblé des centaines de personnes. La majorité d'entre elles étaient venues des fins fonds de la campagne par autocar. Transportés, nourris, certains avaient même reconnu dans des témoignages filmés qu'ils avaient été (tous) payés quelques poignées de dinars pour crier : « Le peuple veut un référendum » !

LA COALITION DES PARTIS RÉPUBLICAINS

Les médias, les personnalités nationales et les partis politiques — la coalition des partis républicains — qui appellent au référendum veulent qu'il ait lieu le 23 octobre, le même jour que les élections à l'Assemblée constituante.

L'OBJET DU RÉFÉRENDUM

L'objet du référendum proposé portera sur la durée et les fonctions de l'Assemblée constituante. L'article 6 du décret-loi n° 1 086 signé par le président intérimaire, Foued Mbzaa, le 3 août dernier, allait déjà dans ce sens ; il limite la fonction de l'Assemblée constituante à la préparation d'une Constituante dans un délai d'un an. Une Constituante souveraine n'a pas à s'exécuter devant les lois d'un président temporaire. Son élection signifie également la

fin de la mission temporaire du gouvernement et du président. Or le référendum proposé est censé leur donner une nouvelle légitimité.

PROLONGER LE GOUVERNEMENT TEMPORAIRE

Il prolongera l'organisation actuelle des autorités tunisiennes. Par la même occasion, la mission de l'Assemblée constituante sera réduite à la simple tâche de rédaction d'une Constitution.

Avec ce référendum, on pourra opposer à la souveraineté de la Constituante un vote de la population, la réduisant ainsi à une simple « commission de réforme constitutionnelle ».

Au terme d'une année, le président, reconduit de facto par référendum, aura tout le pouvoir de la dissoudre.

LA PLACE DU RCD

La coalition républicaine, formée principalement par des partis issus de l'ex-RCD (Rassemblement constitutionnel démocratique de Ben Ali — NDR), parraine ce projet.

Formés à la base dans « l'Initiative pour la République », ces partis avaient appelé depuis des mois à organiser un référendum sur la Constitution, sans passer par l'élection d'une Assemblée constituante. Une grande partie des 106 partis politiques reconnus jusqu'à aujourd'hui sont formés par des cadres issus du RCD.

EMPÊCHER LE PEUPLE DE S'EXPRIMER

Forts de moyens financiers inépuisables, d'une couverture médiatique infaillible et du soutien du gouvernement provisoire, les orphelins de Ben Ali font tout pour empêcher le peuple de s'exprimer. Après le deuxième sit-in d'el-Kasbah et alors que les masses ont réussi à imposer le mot d'ordre de Constituante, l'appel de l'Initiative pour la République est passé inaperçu. Depuis quelques jours, il domine l'actualité politique tunisienne.

UNE CHAÎNE DE TÉLÉVISION PRIVÉE

Derrière ce retour en force d'une proposition largement rejetée par le peuple, il y a une chaîne de télévision privée qui s'est improvisée « marraine » du référendum. Avant même que les partis soient dans l'obligation de se prononcer sur cette initiative, un membre de la Haute Instance pour la réalisation des objectifs de la révolution en a fait son cheval de bataille.

LA HAUTE INSTANCE

Lors de la première réunion de la Haute Instance, ce même membre avait déjà eu le génie de présenter son projet de « pacte républicain ». Raté ! Ce membre de la Haute instance, qui est aussi le directeur de la Fondation arabe pour la démocratie, directeur local de Freedom House Nord-Afrique, ne baisse pas les bras ; il revient à la charge avec ce projet de référendum. Surpris par ce débat imprévu, certains partis font encore le grand écart entre le pour et le contre.

LE COMBAT POUR QUE LA CONSTITUANTE NE SOIT PAS SOUS TUTELLE

Le peuple, quant à lui, ne veut pas que sa Constituante soit sous tutelle. Le 10 septembre, une manifestation spontanée contre le référendum a été dispersée par la force. Le 11 septembre, quelques dizaines de jeunes, qui affichaient leur refus de ce projet devant le palais des sports d'el-Manzéh, ont été agressés sous le regard complice des forces de l'ordre. Le matraquage médiatique soutenant cette initiative, et la déclaration du Premier ministre provisoire lors de sa dernière allocution télévisée (dans laquelle il disait clairement qu'il n'était pas contre), ont conduit le peuple à prendre au sérieux le danger que représente ce projet. D'ores et déjà, le combat est engagé pour que la Constituante ne soit pas sous tutelle.

Avec ce référendum, on pourra opposer à la souveraineté de la Constituante un vote de la population, la réduisant ainsi à une simple « commission de réforme constitutionnelle »

ÉGYPTE

Manifestation à l'ambassade d'Israël au Caire Netanyahou et Obama exigent de l'armée le maintien de l'ordre

Correspondant

L'ambassade de l'Etat d'Israël au Caire est l'un des symboles des accords israélo-égyptiens du 26 mars 1979. L'attaque de l'ambassade, dans la nuit du 9 au 10 septembre, fait suite à plusieurs jours de manifestations devant l'immeuble qui l'abrite. Elle est révélatrice de la profondeur du rejet de la politique de soumission à l'impérialisme par l'écrasante majorité du peuple égyptien. Les médias israéliens ne s'y sont pas trompés. Ils l'ont présentée comme visant les accords de 1979.

La condition première posée par l'impérialisme américain au Conseil suprême des forces armées (CSFA), au pouvoir depuis la chute de Moubarak, est que la « transition démocratique » du pays doit respecter ces accords. Il verse des milliards de dollars d'aide militaire à l'Égypte depuis que le traité de paix a été signé, en 1979.

Dès le lendemain des événements, samedi 10 septembre, le Premier ministre israélien, Benjamin Netanyahou, s'est empressé de déclarer, dans une allocution radiotélévisée :

« Nous sommes déterminés à préserver la paix avec l'Égypte, qui est dans l'intérêt de l'Égypte et Israël. »

Au Conseil des ministres du dimanche 11 septembre, faisant référence aux accords de 1979, il a réaffirmé : « Nous allons y coller ! »

Ajoutant : « Je suis content que des forces en Égypte, y compris le gouvernement égyptien, soient intéressées à faire avancer la paix (...). Nous sommes en contact avec les autorités égyptiennes sur les arrangements nécessaires pour le retour de l'ambassadeur, de sorte que lui et son personnel soient correctement protégés afin de maintenir la représentation israélienne au Caire. »

Le jour même, une délégation israélienne était au Caire pour examiner « la remise des relations entre les deux pays à la normale ».

Pendant que les manifestants abattaient le mur érigé devant l'ambassade israélienne par les autorités égyptiennes, Netanyahou demandait l'aide du président Obama, tandis que le ministre israélien de la Défense, Ehud Barak, téléphonait dans la nuit au Secrétaire américain à la Défense, Leon Penetta, et lui demandait une

aide pour protéger l'ambassade. Le président américain a alors sommé le CSFA d'intervenir. La Maison-Blanche a annoncé que « le président Obama a exprimé sa grande inquiétude au sujet de la situation à l'ambassade, et de la sécurité des Israéliens qui y travaillent, il a passé en revue les mesures que les Etats-Unis prennent à tous les niveaux pour aider à trouver une solution à cette situation, sans violences supplémentaires, et pour appeler le gouvernement égyptien à honorer ses obligations internationales de protéger la sécurité de l'ambassade israélienne ».

Au Caire, les escadrons anti-émeute sont intervenus. Les affrontements ont fait trois morts et 1 049 blessés, selon le ministère de la Santé. Le CSFA a décidé l'extension des lois d'urgence. Il a fait procéder à 130 arrestations de manifestants, qui devraient être déférés devant la Cour de sûreté de l'Etat. Et, dans le respect des accords israélo-égyptiens, les forces armées israéliennes ont tué, il y a un mois, six militaires égyptiens lors d'une incursion sur le territoire égyptien. Ehud Barak a formulé des regrets.

BRÈVE

Les accords israélo-égyptiens du 26 mars 1979

Signés à Washington par Anouar el-Sadate et Menahem Begin, à la suite des accords de Camp David de 1978, les principaux éléments en sont :

- la reconnaissance par l'Égypte de l'Etat d'Israël,
- la fin de l'état de guerre qui existait depuis 1948,
- le retrait israélien des forces militaires et des colonies (Yamit et Taba) de la péninsule du Sinaï, occupée par Israël depuis 1967,
- la libre circulation des navires israéliens dans le Canal de Suez,
- la reconnaissance du détroit de Tiran et du golfe d'Aqaba comme des voies de navigation internationales,
- la fourniture de gaz naturel par l'Égypte à l'Etat d'Israël.

L'Égypte est le premier pays arabe à signer un traité de paix et à reconnaître Israël. La Jordanie en fera de même en 1994.

Un communiqué de la Fédération égyptienne des syndicats indépendants

La Fédération égyptienne des syndicats indépendants (FESI), fondée le 30 janvier 2011, a publié un communiqué, le 5 septembre, saluant les centaines de milliers de travailleurs qui se mettent en grève, « défiant toutes les tentatives de les intimider et de les empêcher d'exercer ce droit, comme la loi criminalisant les grèves et les manifestations. (...) Les 22 000 ouvriers des filatures Misr, à Mahalla, (...) les centaines de milliers de professeurs de six gouvernorats (...), les postiers de divers gouvernorats (...), les 5 000 ouvriers des usines textiles Kabo, à Alexandrie (...), les personnels des centres culturels, (...) les assistants conducteurs du métro du Caire (...), les travailleurs des centres d'information de l'aviation (...), les dizaines de milliers de travailleurs des transports publics (...), les hospitaliers. »

La FESI, qui dénonce le refus du « gouvernement prétendument révolutionnaire » de satisfaire les revendications les plus vitales, « déclare sa complète solidarité avec les travailleurs qui exercent leur droit grève et organisent des sit-in sur le tas, pour la défense de leurs droits légitimes dont les principaux sont :

1. Un salaire minimum qui ne soit pas inférieur à 1 500 livres (183 euros) par mois, lié à l'inflation et à la hausse des prix, et un salaire maximum qui n'excède pas quinze fois celui-ci.
2. Un contrat permanent pour toutes les catégories de travailleurs sous contrat à durée déter-

minée, et la prise en compte des années déjà travaillées.

3. Abrogation de la loi criminalisant les manifestations et les grèves, et arrêt des procès de civils devant les tribunaux militaires.

4. Mise en œuvre immédiate d'une loi sur les libertés syndicales.

5. Tous ceux qui sont impliqués dans la corruption doivent être limogés et rendre des comptes.

6. Investissements et approvisionnement en matières premières des filatures Misr et des autres usines. Réouverture des entreprises qui ont été fermées par leurs patrons, et placement de celles-ci sous la direction des travailleurs.

7. Réintégration et compensation financière pour tous les travailleurs qui ont été arbitrairement mis à la porte.

8. Application de la loi qui garantit le versement aux salariés d'une part des profits des sociétés.

La Fédération égyptienne des syndicats indépendants appelle tous les travailleurs à s'organiser dans des syndicats pour s'exprimer et gagner leurs droits, pour s'unir et obtenir leurs revendications légitimes.

Grève, grève, c'est notre droit légitime !

Grève contre la faim !

Grève contre la pauvreté !

SYRIE

Les grandes puissances au chevet de la Syrie...



Manifestation contre le régime le 26 août 2011, à la fin du ramadan, à Idlib (Nord de la Syrie).

François Lazar

Depuis maintenant sept mois, un mouvement populaire d'une durée sans précédent traverse toute la Syrie. Sans qu'il soit possible d'en définir la teneur et l'importance avec précision, tant les informations en provenance de ce pays sont contrôlées ou utilisées par des forces contradictoires, on peut affirmer avec précision que le peuple syrien dans sa grande majorité — qu'il soutienne ou non le régime — met en avant dans toutes ses revendications celle de l'unité nationale, exprimant tout autant sa crainte d'un démantèlement du pays, que son aspiration profonde aux libertés et droits démocratiques.

Unité nationale et libertés démocratiques

Faisant face, tant à des protestations politiques, à des revendications fondamentales de liberté, qu'à des tentatives de déstabilisation directement orchestrées par l'Arabie Saoudite, le gouvernement syrien — qui se confond avec les clans mafieux au pouvoir — réprime indistinctement.

Selon l'ONU et plusieurs associations humanitaires, la répression aurait fait plus de 2 500 victimes depuis le début du mouvement. A ce propos, il convient de noter que la très large couverture médiatique de la répression en Syrie, essentiellement relayée par les chaînes al-Jazira et al-Arabia, qui appartiennent respectivement aux familles régnautes du Qatar et de l'Arabie Saoudite, ne saurait faire oublier la barbarie avec laquelle ce dernier pays a réprimé récemment la révolte de la population de Bahreïn, pour ne citer qu'elle.

L'ordre et le marché mondial

Pour les Obama-Sarkozy, en Syrie comme partout, ce n'est pas la nature répressive et corrompue du régime qui pose problème, mais sa capacité à maintenir l'ordre et à s'insérer dans le « marché mondial ». Sur ce plan, il semble que le pion Bachar al-Assad soit désormais rejeté par ses anciens soutiens. Rappelons que le régime syrien était encore considéré, il y a moins d'un an, par les Etats-Unis et l'Union européenne comme ouvert aux réformes (les mêmes réformes imposées par le FMI et l'Union européenne, qui ont conduit au

déclenchement de la révolution tunisienne et au soulèvement du peuple égyptien).

Malgré toutes les informations qui se succèdent, rien n'indique que le gouvernement syrien est actuellement en train de sombrer.

Contrairement à ce qui s'est passé en Tunisie, voire en Égypte, on ne note quasiment aucune défection dans l'état-major militaire syrien, ni dans la haute administration.

La population syrienne est davantage unifiée par la peur du chaos (l'exemple irakien, avec la présence d'un million de réfugiés irakiens en Syrie, est brutal) qui résulterait d'un effondrement du régime.

Les oppositions

L'opposition organisée au régime se distingue entre un regroupement ouvertement proimpérialiste, financé et structuré aussi bien par le gouvernement français que par l'Arabie Saoudite, et des groupes de militants démocratiques, dont nombre d'entre eux, notamment ceux qui se trouvent à l'intérieur du pays, rejettent publiquement les tentatives de récupération.

A l'extérieur, un « Conseil national de transition », majoritairement islamiste, encore une fois largement financé par les Etats-Unis et l'Arabie Saoudite, a été constitué en Turquie...

Selon plusieurs spécialistes de la Syrie publiés dans la presse américaine, l'impérialisme américain serait partagé entre une position ouvertement favorable à un soutien armé à l'opposition (ce qu'une large partie de ladite opposition rejette), et la crainte d'une guerre civile qui embraserait toute la région et aurait des répercussions incontrôlables sur l'Etat d'Israël, déjà fragilisé par le mou-

vement révolutionnaire du peuple égyptien. Des voix se font entendre pour soutenir l'idée d'une intervention militaire.

L'Union européenne annonce un embargo pétrolier qui devrait intervenir à compter du 15 novembre.

Dans le même temps, le président russe Dmitri Medvedev vient d'annoncer qu'il soutenait les « réformes » souhaitées par Bachar al-Assad, tout en accusant une « partie de l'opposition » d'être impliquée dans des actions terroristes.

En Syrie, comme dans tout le Moyen-Orient, pour faire obstacle au droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, contre toute ingérence des affidés de l'ONU, l'impérialisme oppose le chaos et le démantèlement des nations, sans maîtriser les conséquences de son intervention.

TRIBUNE LIBRE DES COURANTS

Au sommaire du n° 71 de La Vérité

- Notes éditoriales ;
- A l'époque de la décadence impérialiste : "Crise de la dette ?" Non, un système à l'agonie, par Daniel Gluckstein et Pierre Cise ;
- Etats-Unis : interview d'Alan Benjamin, responsable de Socialist Organizer, par François Forgeue ;
- Europe : la signification de l'échec du sommet de Bruxelles, par Marc Lacaze ;
- La IV^e Internationale et les questions clés de la révolution en Tunisie, par Lucien Gauthier ;
- La lutte des classes en Russie vingt ans après la destruction de l'Union soviétique. Dialogue avec des militants de l'ex-URSS, par Dominique Ferré ;
- Charte du Conseil national de la Résistance, conquêtes ouvrières et démocratie. Libération et révolution, par François Forgeue.

La Vérité, revue théorique de la IV^e Internationale, est disponible auprès des militants du Courant communiste internationaliste du POI, au prix de 4 euros.

